

TRIBUNAL DE COMMERCE

# EVOLUTION DU TRAITEMENT DE DOSSIERS PAR ANNEES JUDICIAIRES

## SOMMAIRE

Le Tribunal de commerce de Libreville a été mis en place par décision du conseil supérieur de la Magistrature en sa séance du 17 juillet 2019.

A compter de cette date, faute de locaux et d'installation des membres de la juridiction, les dossiers étaient toujours examinés par le Tribunal de Première Instance de Libreville.

C'est le 24 février 2020 que l'installation des Magistrats affectés audit Tribunal a été effectuée. Celle-ci a eu pour effet, le dessaisissement des dossiers pendant devant le Tribunal de Première Instance de Libreville au profit du Tribunal de commerce dans les matières de sa compétence.

En dépit de ce dessaisissement, deux facteurs ont ralenti le début des activités de cette juridiction. D'une part, la situation sanitaire liée à la COVID-19 avec le confinement général et d'autre part, l'élection des juges consulaires devant désormais intégrer les compositions de jugement du Tribunal de commerce, ce depuis la loi n°008/2019 du 05 juillet 2019 fixant l'organisation, la composition, la compétence et le fonctionnement des juridictions de l'ordre judiciaire.

Le 27 septembre 2020 avait lieu l'élection de ces juges qui par la suite ont prêté serment et été installées le 16 novembre 2020 par la Cour d'appel judiciaire de Libreville.

Conformément à l'article 222 de la loi suscitée, l'assemblée générale tenue le 19 novembre de la même année a marqué l'effectivité des activités du Tribunal notamment par les premières audiences en opposition à injonction de payer, délivrer ou restituer, procédures abrégées, contentieux général et procédures collectives, débutées en décembre 2020.

Toutefois, il faut relever que depuis son installation en mars 2020 dans les locaux affectés à ses activités, seules les audiences de référé, conciliation et mise en état parce qu'elles se tiennent à juge unique, ont commencé en juin 2020 pour des raisons d'ordre organisationnel relatif au respect des mesures gouvernementales dans le cadre de la lutte contre la covid 19.

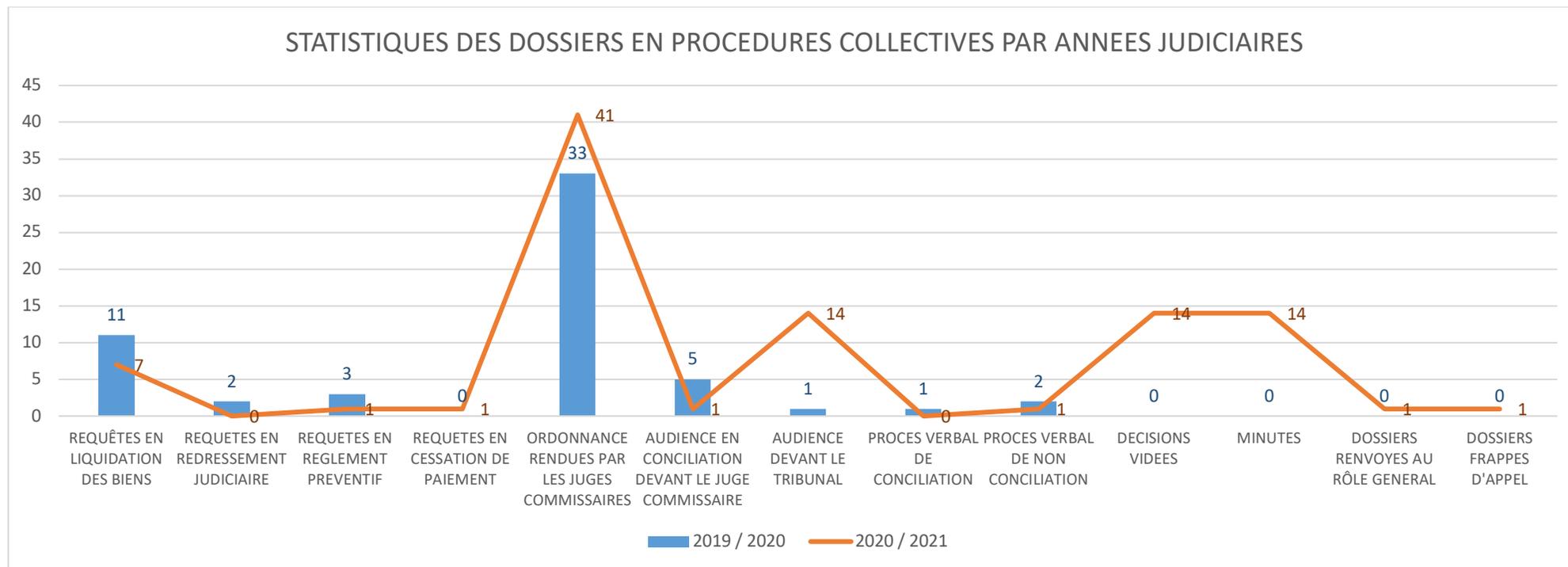
En général, le Tribunal de Commerce de Libreville fonctionne de manière régulière depuis décembre 2020 avec tous ses membres.

C'est donc à compter de janvier 2021 que les premières décisions en collégialité ont été rendues.

De ce qui précède, il apparaît pour l'appréciation des données jointes s'agissant des affaires en opposition à injonction de payer, délivrer ou restituer, procédures abrégées, contentieux général et procédures collectives, que cela fait quatre (04) mois que cette juridiction est opérationnelle. Aussi, les variations quant aux flux des dossiers s'expliquent par le fait que l'année 2020 prend en compte aussi bien ceux transmis par le Tribunal de Première Instance que ceux reçus au Tribunal de commerce ; l'année 2021 ne concernent que les dossiers reçus audit Tribunal.

**STATISTIQUES DES DOSSIERS EN PROCEDURES  
COLLECTIVES**

<b>LIBELLE</b>	<b>ANNEE JUDICIAIRE</b>	
	<b>2019 / 2020</b>	<b>2020 / 2021</b>
<b>REQUÊTES EN LIQUIDATION DES BIENS</b>	11	07
<b>REQUETES E N REDRESSEMENT JUDICIAIRE</b>	02	00
<b>REQUETES EN REGLEMENT PREVENTIF</b>	03	01
<b>REQUETES EN CESSATION DE PAIEMENT</b>	00	01
<b>ORDONNANCE RENDUES PAR LES JUGES COMMISSAIRES</b>	33	41
<b>AUDIENCE EN CONCILIATION DEVANT LE JUGE COMMISSAIRE</b>	05	01
<b>AUDIENCE DEVANT LE TRIBUNAL</b>	01	14
<b>PROCES VERBAL DE CONCILIATION</b>	01	00
<b>PROCES VERBAL DE NON CONCILIATION</b>	02	01
<b>DECISIONS VIDEES</b>	00	14
<b>MINUTES</b>	00	14
<b>DOSSIERS RENVOYES AU RÔLE GENERAL</b>	00	01
<b>DOSSIERS FRAPPES D'APPEL</b>	00	01

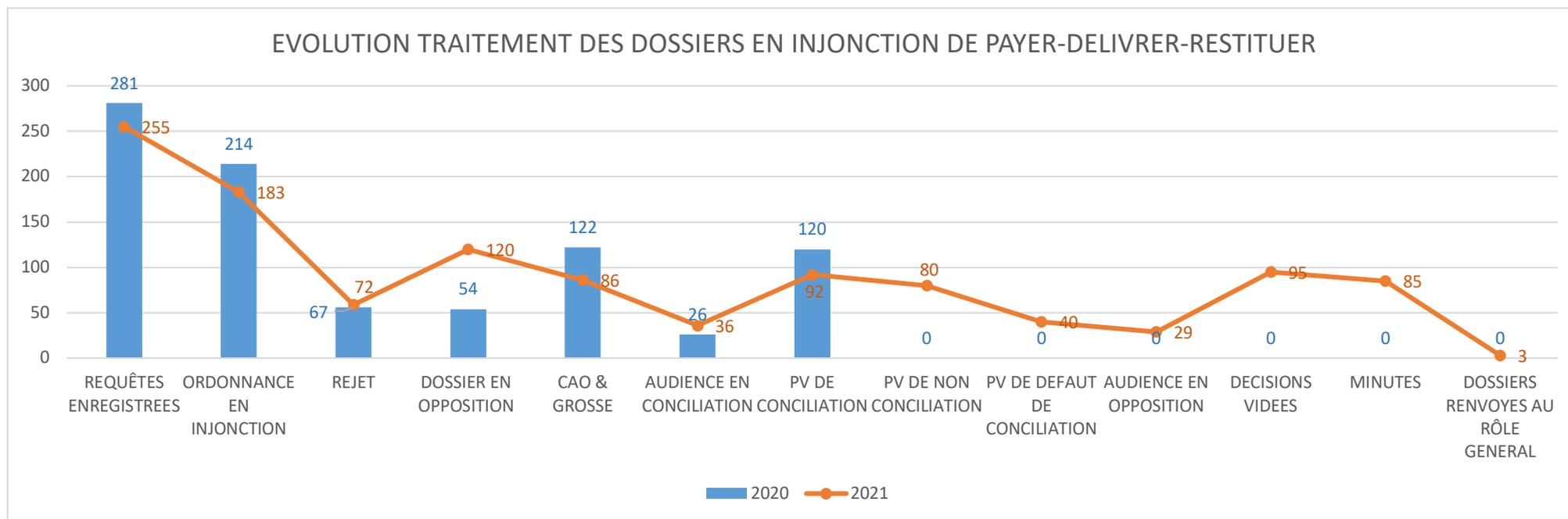


**Graphique : Evolution du traitement des dossiers en matière de procédures collectives. Année 2020 et 2021**

**STATISTIQUES DES DOSSIERS EN INJONCTION DE  
PAYER-DELIVRER-RESTITUER**

LIBELLE	ANNEE	
	2020	2021
REQUÊTES ENREGISTREES	281	255
ORDONNANCE EN INJONCTION	214	183
REJET	67	72
DOSSIER EN OPPOSITION	54	120
CAO & GROSSE	122	86
AUDIENCE EN CONCILIATION	26	36
PV DE CONCILIATION	120	92
PV DE NON CONCILIATION	0	80
PV DE DEFAUT DE CONCILIATION	0	40
AUDIENCE EN OPPOSITION	0	29
DECISIONS VIDEES	0	95
MINUTES	0	85
DOSSIERS RENVOYES AU RÔLE GENERAL	0	3
DOSSIERS FRAPPES D'APPEL	0	6

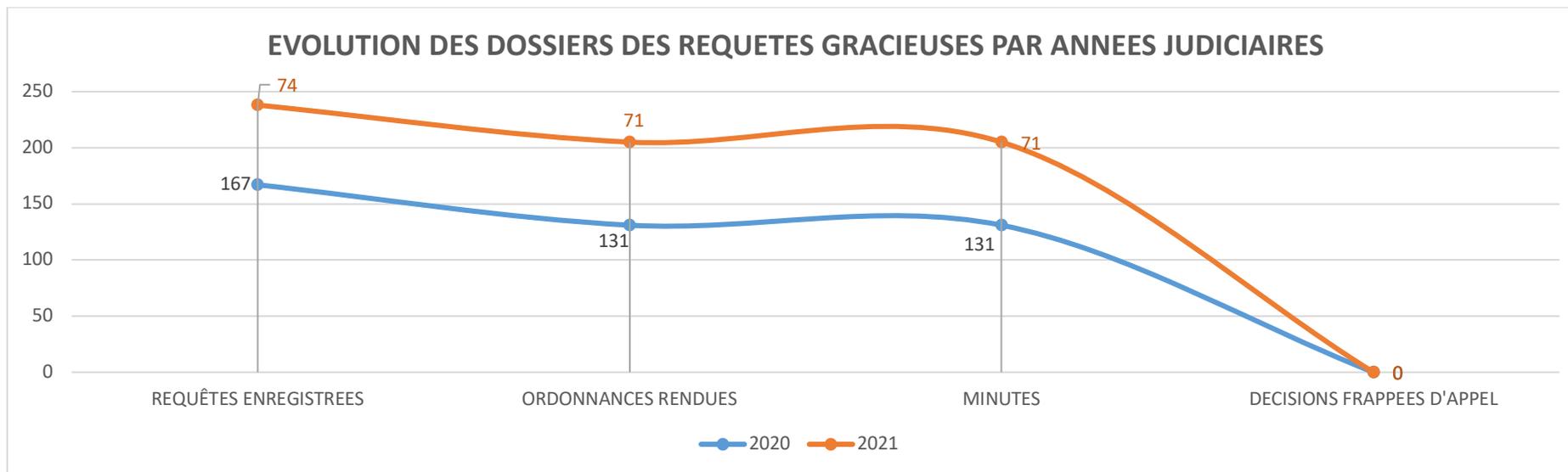
**NB : CAO = certificat d'absence d'opposition**



**Graphique : Evolution du traitement des dossiers payés délivrés restitués. Année 2020 et 2021**  
**Commentaire : Sur 120 dossiers en examen, 95 décisions ont été rendues, 25 sont encore en instance**

**STATISTIQUES DES DOSSIERS DES  
REQUÊTES GRACIEUSES**

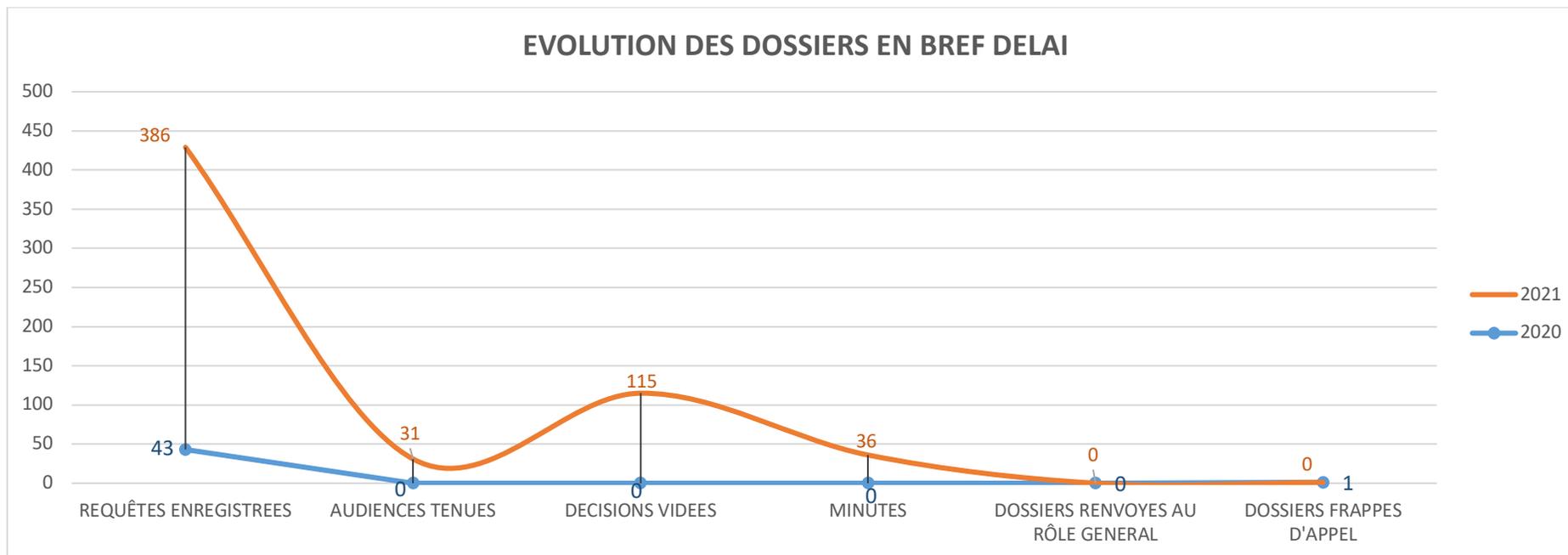
<b>LIBELLE</b>	<b>ANNEES</b>	
	<b>2020</b>	<b>2021</b>
<b>REQUÊTES ENREGISTREES</b>	167	74
<b>ORDONNANCES RENDUES</b>	131	71
<b>MINUTES</b>	131	71
<b>DECISIONS FRAPPEES D'APPEL</b>	0	0



**Graphique : Evolution par année du traitement des dossiers en requête gracieuse. Année 2020 et 2021**

## STATISTIQUES DES DOSSIERS EN BREF DELAI

LIBELLE	ANNEES	
	2020	2021
REQUÊTES ENREGISTREES	43	386
AUDIENCES TENUES	0	31
DECISIONS VIDEES	0	115
MINUTES	0	36
DOSSIERS RENVOYES AU RÔLE GENERAL	0	0
DOSSIERS FRAPPES D'APPEL	1	0

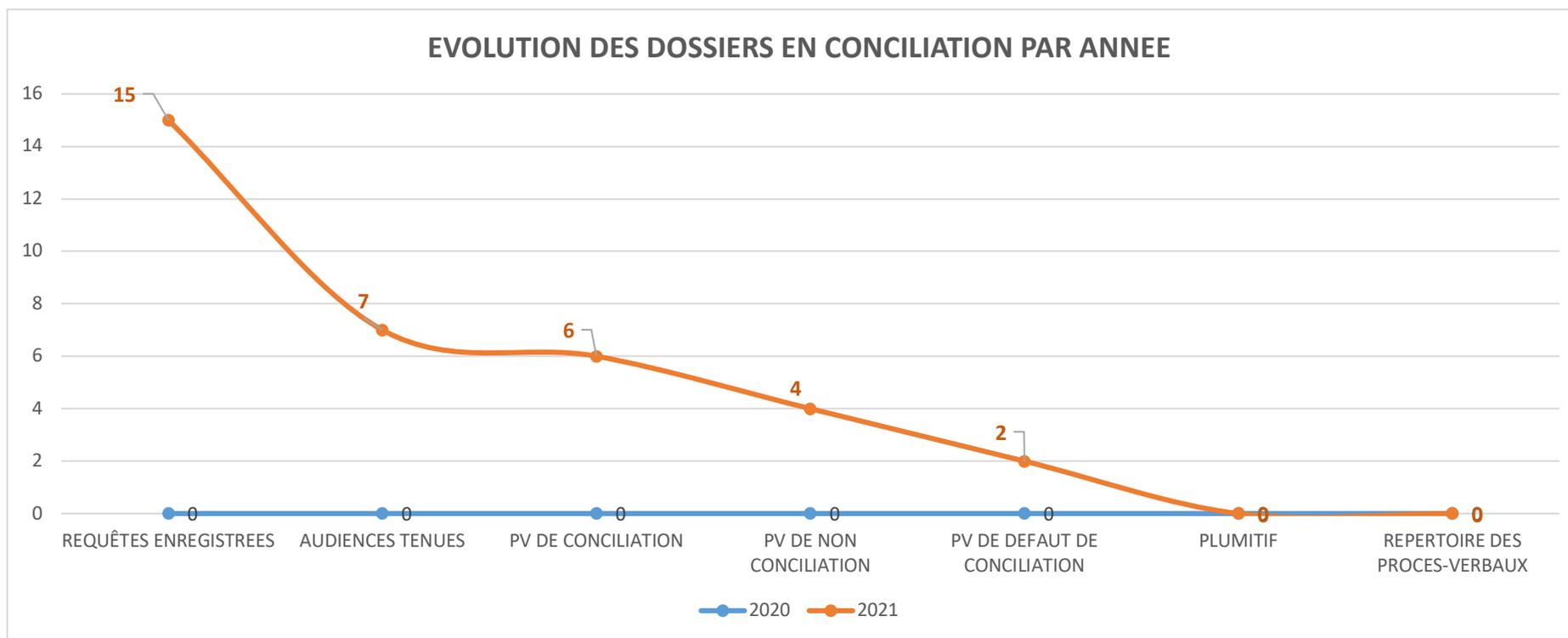


### Graphique : Evolution du traitement des dossiers en bref délai. Année 2020 et 2021

**Commentaire :** dans cette matière où sont en général examinés les litiges entre associés, ceux relatifs à la résiliation du bail commercial et simples (pas des débats), le flux des requêtes s'explique par le fait que lorsque les parties saisissent le Tribunal, si l'affaire paraît complexe, c'est-à-dire qu'elle nécessite une instruction plus approfondie, le Président ou le Vice-président qui ordonnance pour autoriser à assigner, l'oriente à la section « contentieux général ».

**STATISTIQUES DES DOSSIERS EN  
CONCILIATION I INJONCTIONS**

<b>LIBELLE</b>	<b>ANNEES</b>	
	<b>2020</b>	<b>2021</b>
<b>REQUÊTES ENREGISTREES</b>	0	15
<b>AUDIENCES TENUES</b>	0	7
<b>PV DE CONCILIATION</b>	0	6
<b>PV DE NON CONCILIATION</b>	0	4
<b>PV DE DEFAUT DE CONCILIATION</b>	0	2
<b>PLUMITIF</b>	0	0
<b>REPERTOIRE DES PROCES-VERBAUX</b>	0	0

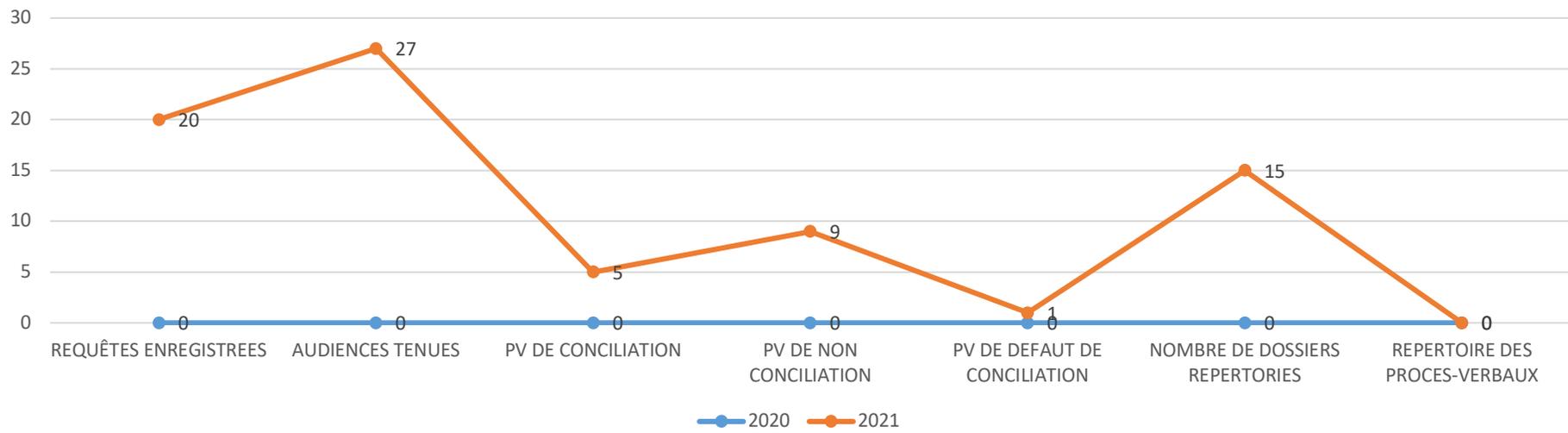


**Graphique : Evolution par année du traitement des dossiers en Conciliations. Année 2020 et 2021**

**STATISTIQUES DES DOSSIERS EN  
CONCILIATION II CONTENTIEUX GENERAL**

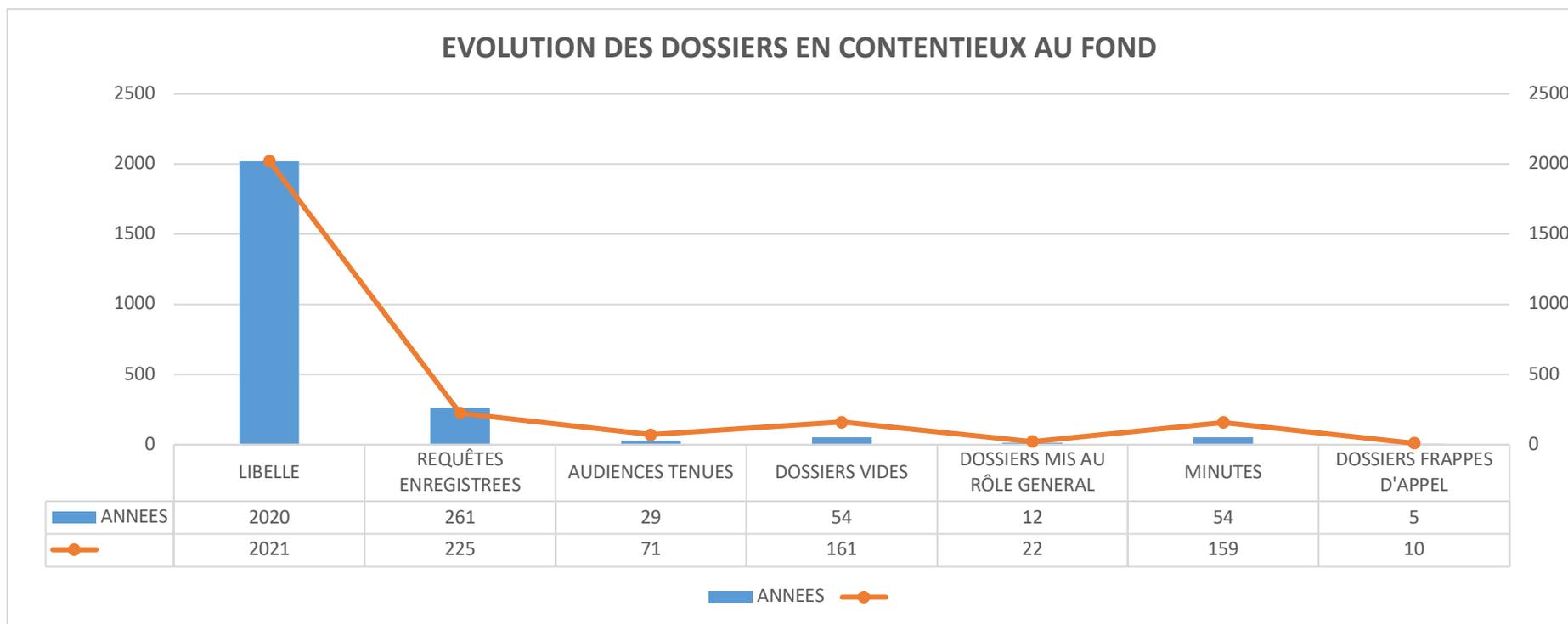
<b>LIBELLE</b>	<b>ANNEES</b>	
	<b>2020</b>	<b>2021</b>
<b>REQUÊTES ENREGISTREES</b>	0	20
<b>AUDIENCES TENUES</b>	0	27
<b>PV DE CONCILIATION</b>	0	5
<b>PV DE NON CONCILIATION</b>	0	09
<b>PV DE DEFAUT DE CONCILIATION</b>	0	01
<b>NOMBRE DE DOSSIERS REPERTORIES</b>	0	15
<b>REPERTOIRE DES PROCES-VERBAUX</b>	0	0

### EVOLUTION DES DOSSIERS EN CONCILIATION 2



**STATISTIQUES DES DOSSIERS EN  
CONTENTIEUX GENERAL**

<b>LIBELLE</b>	<b>ANNEES</b>	
	<b>2020</b>	<b>2021</b>
<b>REQUÊTES ENREGISTREES</b>	261	225
<b>AUDIENCES TENUES</b>	29	71
<b>DOSSIERS VIDES</b>	54	161
<b>DOSSIERS MIS AU RÔLE GENERAL</b>	12	22
<b>MINUTES</b>	54	159
<b>DOSSIERS FRAPPES D'APPEL</b>	5	10



**Graphique : Evolution du traitement des dossiers en Contestation & Référés. Année 2020 et 2021**

**Fait à Libreville le, 16 avril 2021**

